



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Dzaoudzi, le 25 juin 2018

Deux militaires du GIGN blessés par jets de pierres

Deux militaires de l'antenne GIGN de Mayotte ont été blessés lors d'une mise en place de dispositif en vue d'interpeller un individu faisant l'objet d'un mandat de recherches dans le cadre d'une commission rogatoire pour plusieurs vols aggravés ces derniers mois.

Ces deux militaires ont été atteints au niveau de la tête par des jets de pierres.

L'un d'eux présente une plaie nécessitant onze points de suture. Il est encore en observation.

Le second présente un hématome au niveau de la tempe avec suspicion de fracture du crâne et risque d'hémorragie cérébrale. Son pronostic vital est toujours engagé et a fait l'objet d'une évacuation sanitaire vers l'hôpital de La Réunion ce jour.

Le Préfet, Dominique SORAIN, condamne ces actes de violences inacceptables et assure son soutien indéfectible aux gendarmes blessés, à leurs familles et à leurs collègues.